

Plouer-sur-Rance – n°213-3

Zone UB



« Impasse de la ville Aubault »

Superficie : 0.6 ha

Nombre de logements minimum : 10

Logements locatifs sociaux minimum : à définir par Dinan Agglomération et la Commune

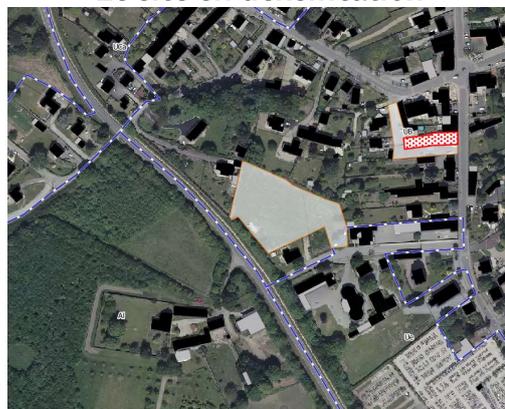
Caractéristiques du Site

Ce secteur est une dent creuse située à une centaine de mètres au Nord du bourg.

Il est délimité au Sud par une route structurante et est inséré dans un tissu urbain de maisons individuelles.

Ce secteur est actuellement composé de fonds de jardins et de friches urbaines.

Le site en densification



Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation d'**habitat**. Les orientations retenues sont :

- Un emplacement au Sud Est du secteur sera conservé pour la réalisation d'un parking et l'extension de l'école maternelle.
- Un accès groupé au secteur sera réalisé au Sud.
- Le traitement des stationnements aériens devra être perméable, sauf en cas de contraintes réglementaires (place PMR, ...) et pourra être végétalisé.



Schéma d'Aménagement :



